



ENFANTS ET ADOS

ACCOMPAGNEZ-LES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Essentiels aux 8-18 ans, Snapchat, Instagram et autres Facebook inquiètent les parents. **Anne Cordier**, maître de conférences en sciences de l'information et de la communication, nous conseille de les assister dans leurs premiers pas en ligne.

Par **Stéphanie Torre**

Depuis une semaine, Romain, 14 ans, est privé d'accès aux réseaux. Sa mère l'a sanctionné « au motif qu'elle me juge accro », maugrée-t-il. Du coup, il a « le seum » et se sent « isolé » : « Mais ça, elle ne le comprend pas ! », déplore-t-il. Pourtant, les chiffres parlent d'eux-mêmes¹ : en France, 88 % des 15-24 ans déclarent être inscrits sur au moins un réseau social. Et c'est le cas de 57 % des 11-12 ans et de 26 % des 9-10 ans. Leurs préférences ? Snapchat, Instagram, WhatsApp, Wilby.tv, Xooloo, Skype, YouTube... Pour eux, les applis, c'est *the place to be!* L'endroit où l'on se raconte, s'informe, se distrait. Alors, au diable les sermons des parents obsédés par les menaces de dépendance, de prédateur, de harcèlement. « Ce n'est pas en m'en interdisant l'accès qu'on va me faire réfléchir ! », estime l'adolescent. Pas folle, la guêpe ! Parce qu'en tant qu'adultes responsables, admettons qu'il y a effectivement mieux à faire que de s'angoïsser. Mieux vaut contribuer sereinement à faire de nos enfants des citoyens numériques. La preuve par cinq avec Anne Cordier².

Parlez de maturité plus que d'âge

À quel âge autoriser la création d'un « compte » sur les réseaux ? Faut-il s'en tenir à la règle fixée par Facebook, interdit aux moins de 13 ans ? Pour Anne Cordier, cette indication n'a pas grand sens puisqu'elle ne tient nullement compte de la maturité de l'enfant, de la qualité d'accompagnement de ses parents, de ses centres d'intérêt... Que répondre si la petite dernière insiste pour poster ses vidéos sur Musical.ly, la grande plateforme musicale des filles de 8 à 15 ans ? « Ce qui m'apparaît juste, avant toute inscription, c'est que l'enfant soit en mesure de comprendre ce qu'est réellement un "réseau". Or, s'il paraît simple, le concept n'est pas si facile à définir... »

Expliquez les enjeux

Nous avons tendance à penser que nos enfants sont avertis de ce qu'il se passe derrière leurs écrans. « Mais s'ils se débrouillent intuitivement sur les réseaux, beaucoup ignorent comment ceux-ci fonctionnent et quels en sont les enjeux économiques, sociaux ou culturels », affirme Anne Cordier. D'où l'intérêt d'en discuter. Interrogez-les : pourquoi a-t-il choisi cette application ? Qu'y trouve-t-il ? A-t-il relevé la récurrence de certaines publicités ?... « La médiation reste un principe éducatif de base. C'est en leur donnant quelques clés sur ces nouveaux médias que l'on peut aussi leur apprendre à garder du recul. »

Aidez à la création du profil

« Proposer à son enfant de participer à l'élaboration de son premier profil est une très bonne idée, comme de lui tenir la selle pour lui apprendre le vélo... », conseille Anne Cordier. L'occasion d'évoquer les notions de vie publique et de vie privée, de lui apprendre ce que sont les datas et la durabilité des « traces numériques » (pour vous aider, cnil.fr). S'il finit par reconfigurer son mot de passe, n'en faites pas un drame. Pas question de le flicker. L'important est qu'il sache que si une difficulté se présente, il pourra venir vers vous.

“Dévirtualisez” les effets

Vous souhaitez que votre enfant devienne un citoyen numérique responsable et respectueux ? « Il est de notre devoir d'expliquer que le monde virtuel n'est pas une zone de non-droit, et que tout préjudice (cyberharcèlement, propos racistes, homophobes...) entraîne les mêmes sanctions pénales que dans le monde réel », explique Anne Cordier. Pour vous assurer qu'il vous parle en cas de problèmes en ligne, rappelez-lui qu'il est de votre responsabilité de le protéger et que, grâce à la loi, vous saurez l'aider en intervenant avant que la situation ne s'envenime. Informez-le de l'existence de Net Écoute, une ligne téléphonique gratuite (0800 200 000) qui, au-delà du conseil, peut contribuer au retrait d'images ou de propos blessants, voire de comptes le cas échéant.

Faites confiance

Les réseaux sociaux sont devenus, pour nos enfants, de véritables lieux de vie. Le temps qu'ils y consacrent vous agace ? Rassurez-vous en vous souvenant qu'ils y apprennent beaucoup, tant sur l'actualité, via Snapchat Discover par exemple, que sur eux-mêmes, via les selfies qu'ils partagent et qui « leur permettent de dompter progressivement leur image », insiste la maître de conférences. Vous en doutez ? Demandez-leur de vous accepter comme « ami »... Sans toutefois être dupe du fait qu'ils ont souvent plusieurs profils. « Mais pas de quoi s'affoler : ce n'est pas parce qu'ils ont deux comptes qu'ils font n'importe quoi, assure Anne Cordier. Dans la majorité des cas, il s'agit pour eux de protéger leur monde, comme l'ont toujours fait les jeunes par rapport à leurs parents. » Évitez donc de fouiller dans leurs échanges. « Impossible de promouvoir un lien de confiance si, en tant qu'adulte, on leur inflige un tel coup bas. » À bon entendeur...

1. Étude Ipsos-Médiamétrie, 2015.

2. Auteure de *Grandir connectés, les adolescents et la recherche d'information* (C&F).